

Image not found or type unknown



Saisie mobilière suite impayé crédit

Par **sylvie**, le **16/03/2012 à 10:40**

Bonjour,rnrnJ'ai un commerce en nom propre en grande difficulté. Je ne peux plus payer mon crédit et autres créances.rnJ'ai peur d'être saisi sur mes biens mobiliers.rnSi ces biens sont des biens que l'on m'a prêté, peuvent-ils être saisis ?

Par **edith1034**, le **16/03/2012 à 10:57**

il faut démontrer par facture qu'ils ne sont pas à vousrnrnpour tout savoir sur les saisiesrnrn<http://www.fbls.net/procedure-d-execution.htm>